

Saint-Germain-en-Laye, le 14 juin 2022

SUP DE VENTE | ESSYM
51 Boulevard de la Paix
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Contact : Anne-Sophie HONGDACHANH
Courriel : formateur@supdevente.fr
Tél. : 0762022863

Objet : Lettre de consultation
Consultation : 22ESVM029 - Droit

Madame, Monsieur,

L'Ecole supérieure de vente et de management - CCI Paris Ile de France Education, dénommée « Sup de Vente | Essym » engage une consultation, conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique (« CCP »), en vue de la passation d'un marché passé selon une procédure adaptée pour les prestations désignées en objet.

Si cette consultation vous intéresse, nous vous invitons à remettre votre proposition technique et financière **au plus tard pour le lundi 27 juin 2022 à 17h00**. Elle sera accompagnée des documents suivants :

- Le marché public et son annexe dûment complété, daté et signé de façon manuscrite
- Une proposition technique comprenant les éléments suivants :
 - Le CV de l'intervenant ;
 - La proposition de programme.
- Une proposition commerciale

Votre offre devra être transmise par mail à l'adresse suivante : formateur@supdevente.fr

Critères de sélection des offres :

L'examen des offres se fera au regard des critères définis et pondérés comme suit :

- Prix : 30 % ;
- Valeur technique (70 %), appréciée comme suit :
 - Expérience dans l'enseignement 20%
 - Expérience professionnelle 20%
 - Plan de charges 20%
 - Intégration aux outils pédagogiques 10%

Formalités administratives avant l'attribution définitive du marché :

A l'issue de l'examen des offres, le marché ne pourra être signé par SUP DE VENTE|ESSYM qu'à la double condition que le candidat transmette les attestations et documents à remettre en application de l'article R2143-7 du CCP (certificats fiscaux et sociaux à jour).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

HONGDACHANH Anne-Sophie

Fiche d'Expression de Besoin de Formation Droit

Organisme demandeur : ESSYM

Adresse : 44 rue Patenôte – 78120 RAMBOUILLET

1) Contexte et raison de la formation recherchée :

Les étudiants en cursus DCG doivent maîtriser les fondamentaux du Droit, le Droit des sociétés et le Droit social, Unités d'Enseignement prévues dans le programme de formation (conformément au B.O. n° 25 du 20 juin 2019 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).

Les étudiants qui étudient les ressources humaines (Gestionnaire et Auditeur de Paie, Responsable Pôle Paie et Social, Bachelor Chargé des Ressources Humaines Licence pro métiers de la GRH, Manager en Stratégie et Gestion des Ressources Humaines Responsable Ressources humaines) doivent impérativement maîtriser le droit du travail, qui s'applique au niveau individuel ou collectif. La validation du diplôme des étudiants RRH dépend d'un Jury constitué de professionnels des RH.

2) Objectifs poursuivis

- **Fondamentaux du Droit**

Les étudiants inscrits en cursus DCG doivent être capables en 1ère année de comprendre l'introduction générale du droit de comprendre la forme juridique des biens et des personnes, l'entreprise et les contrats.

- **Droit des sociétés**

Les étudiants inscrits en cursus DCG doivent être capables en 2ème Année de maîtriser le contenu relatif aux formes de sociétés, depuis la constitution, en passant par le fonctionnement et la responsabilité des organes sociaux jusqu'à la dissolution et la liquidation. Ils doivent aussi être capables de maîtriser les principaux types de sociétés, les types d'associations, les autres types de groupement, sans oublier le droit pénal des groupements des affaires.

- **Droit social**

Les étudiants du DCG doivent comprendre l'ensemble du droit du travail, les aspects individuels comme les aspects collectifs ainsi que la protection sociale.

Les étudiants du diplôme « Responsable Ressources Humaines » et du Bachelor Chargé des Ressources Humaines doivent maîtriser les principaux thèmes liés à la gestion des ressources humaines en matière de contrat de travail et son exécution, suspension et rupture du contrat de travail. Ils doivent être capables de collecter des informations pouvant être exploitées en cas de litiges avec les employeurs. Ils doivent également connaître le rôle des instances représentatives du personnel et définir les obligations légales qui s'y rapportent ainsi que la gestion des personnels et des compétences.

Les étudiants des diplômes Gestionnaire et Auditeur de Paie et du Titre Responsable Pôle Paie et social doivent acquérir les notions de droit social et éléments constitutifs d'un contrat de travail, comme la gestion du temps de travail, les aspects collectifs et une introduction à la formation professionnelle.

Les étudiants de la Licence pro Métiers de la GRH doivent connaître les acteurs du droit social en entreprise et les grands thèmes de la négociation collective ainsi que les évolutions de la fonction RH. Ils doivent connaître les outils de recrutement et d'intégration.

La validation du diplôme des étudiants RRH doit passer devant un Jury constitué de professionnels des RH.

Les étudiants du diplôme Management et Stratégie des Ressources Humaines doivent maîtriser les principaux thèmes liés à la gestion des ressources humaines en matière de contrat de travail et son exécution, suspension et rupture du contrat de travail. Ils doivent être capables de collecter des informations pouvant être exploitées en cas de litiges avec les employeurs.

Ils doivent également maîtriser la notion de marque employeur. Ils passent devant un jury composé de professionnels.

3) Résultats à atteindre :

A la fin de la formation, le niveau attendu sera :

- **Fondamentaux du Droit**

Les étudiants inscrits en cursus DCG doivent être capables en 1ère année de comprendre les sources du droit, la preuve des droits, l'organisation judiciaire, les modes alternatifs de règlement des différends, les personnes, les commerçants et personnes physiques, les autres professionnels de la vie des affaires, comprendre la théorie du patrimoine, la propriété et ses applications particulières, la théorie générale du contrat, les contrats de l'entreprise ainsi que les responsabilités de l'entreprise.

Ils doivent utiliser le droit de la formation professionnelle, lors de l'élaboration du plan de formation ou lorsqu'ils doivent répondre aux questions du personnel.

- **Droit des sociétés**

Les étudiants inscrits en cursus DCG doivent maîtriser en 2ème Année les éléments liés à l'entreprise en tant que société, la société en tant que personne juridique. Ils doivent également maîtriser les principaux types de sociétés, d'associations et les autres types de regroupement. A cela s'ajoute aussi la maîtrise en droit pénal des groupements d'affaires et tout particulièrement, les infractions spécifiques du droit pénal des sociétés et groupement d'affaires et les infractions générales du droit pénal des affaires

- **Droit social**

Les étudiants du DCG doivent maîtriser l'ensemble des éléments du droit de travail afin de pouvoir réussir leur unité d'enseignement 3 du Droit social dans l'Axe 1 Droit des affaires du DCG.

Les étudiants du diplôme « Responsable Ressources Humaines » et du Bachelor Chargé des RH doivent :

- savoir étudier des situations réelles d'entreprise en droit individuel du travail et effectuer des recherches en cas de nécessité. Ils doivent opérer une veille jurisprudentielle. Ils doivent savoir gérer un cas de prud'hommes et préparer les arguments pour les avocats.
- savoir organiser les élections du personnel en respectant les protocoles.

Les étudiants du diplôme Gestionnaire et Auditeur de Paie et du Titre RPPS doivent connaître et appliquer les dispositions du droit du travail individuel et collectif.

Les étudiants de la Licence pro Métiers de la GRH doivent être capables de mener des négociations sociales y compris dans le cadre des conflits du travail. Ils doivent connaître les outils de recrutement et d'intégration.

Les étudiants des diplômes GAP, RPP et RRH sont évalués devant un Jury constitué de professionnels des RH.

Les étudiants du diplôme Management et Stratégie des Ressources Humaines MSGRH doivent :

- Connaître et appliquer avec rigueur et méthodes les dispositions du droit du travail collectif
- Comprendre la notion de la marque employeur et comment la développer.

4) Public concerné :

Etudiants en alternance des filières :

- DCG
- Gestionnaire et Auditeur de Paie
- Diplôme Responsable Pôle paie et Social Rambouillet en 1 et 2 ans
- Diplôme Responsable Ressources Humaines Rambouillet
- Bachelor Chargé des Ressources humaines
- Licence Ressources Humaines toutes options
- Diplôme Manager en Stratégie et Gestion des Ressources Humaines

5) Condition de réalisation de la formation

Participation aux conseils de classe.

Nombre prévisionnel de sessions / site :

Lot 1 :

- DCG 1 : Fondamentaux du droit et suivi elearning : 122h
- DCG 2 : Droit des sociétés et suivi elearning : 68,5h

Lot 2 :

- DCG 2 : Droit des sociétés et suivi elearning : 69h

Lot 3 :

- LP ARH toutes options : Outils de recrutement et d'intégration : 50h
- LP ARH toutes options : Droit du travail collectif et négociation collective : 10h
- RPPS : Examen final : 7h

Lot 4 :

- LP ARH toutes options : Evolutions de la fonction RH : 27h
- DCG 3 : Droit social et suivi elearning : 125h
- GAP : Droit du travail et suivi elearning : 46h
- RPPS : Droit du travail et suivi elearning : 105h
- Bachelor Chargé des RH (GPEC et droit individuel des RH et suivi elearning) : 53h
- MSGRH (Droit du travail individuel : 37h / Talent Management et marque employeur : 42h et jury : 14h) : 93h
- RRH – Jury : 14h

Lot 5 :

- RRH : 65h (Elections du personnel 7h / Droit disciplinaire 21h/Droit individuel du travail 14h / Joutes prud'homales 21h et examen final 2h)

Période : septembre 2022 à juillet 2023

Modalités pratiques de fixation des dates de formation : transmission pour le 18 juillet 2022

Effectif : Maximum de participants par session : entre 15 et 30 apprenants

Méthodes pédagogiques : Cours magistraux et travaux dirigés conformes aux exigences du référentiel de formation. Mise en situation intégrant les pratiques et vécus en entreprise d'accueil pour renforcer le professionnalisme des apprenants de l'ESSYM.

Utilisation des outils digitaux

Supports de cours : à transmettre au manager de programmes au plus tard 15 jours avant la première intervention : les progressions pédagogiques, les références bibliographiques et les supports et documents en version numérisée mis à la disposition des apprenants sur Blackboard (LMS de l'ESSYM).

Evaluation : examen écrit

6) Profils recherchés

Consultant(e), Enseignant(e) en anglais, Intervenant(e) professionnel(le) diplômé(e) niveau Bac+4/5, expérience professionnelle significative en Droit